

Étude des crédits

2020
2021

Demandes de renseignements particuliers

Août 2020

Du troisième groupe d'opposition

Volet Habitation

DEMANDES 1 À 5



**Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation**

Québec 

Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Liste de tous les organismes qui ont reçu du financement par le biais du discrétionnaire du ministre depuis les cinq dernières années, ainsi que le montant qu'ils ont reçu et la circonscription dans laquelle est situé chacun d'eux.
2.	Indiquer les sommes dépensées depuis les cinq dernières années par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information ainsi que les prévisions pour 2020-2021. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPO).
3.	Pour le cabinet de la ministre, fournir un état de situation concernant les mesures mises en place par la SHQ dans le but de se conformer aux recommandations de la Commission de la fonction publique émises dans un rapport publié en février 2018.
4.	Tous les documents et échanges avec le gouvernement fédéral concernant les projets et les montants prévus en habitation pour le Québec, concernant notamment l'entente possible entre Ottawa et Québec dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement sur le territoire.
5.	État de situation quant à la Politique nationale sur l'habitation et copie des documents, notes, analyses et transcriptions de rencontre à ce propos.

Étude des crédits 2020-2021
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition - Habitation

Demande n° 1

Liste de tous les organismes qui ont reçu du financement par le biais du discrétionnaire du ministre depuis le 1^{er} avril 2019, ainsi que le montant qu'ils ont reçu et la circonscription dans laquelle est situé chacun d'eux.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 21 des oppositions.

Note : Les renseignements concernant les sommes d'argent versées à même le budget discrétionnaire du ministre, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 26). Lien Internet : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/acces-a-linformation/diffusion-de-linformation/>

Étude des crédits 2020-2021
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition - Habitation

Demande n° 2

Indiquer les sommes dépensées pour 2019-2020 et pour les 5 années précédentes par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPO).

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 1 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2020-2021
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition - Habitation

Demande n° 3

Pour le cabinet de la ministre, fournir un état de situation concernant les mesures mises en place par la SHQ dans le but de se conformer aux recommandations de la Commission de la fonction publique émises dans un rapport publié en février 2018.

La réponse à cette question relève de la Société d'habitation du Québec.

Étude des crédits 2020-2021
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition - Habitation

Demande n° 4

Tous les documents et échanges avec le gouvernement fédéral concernant les projets et les montants prévus en habitation pour le Québec, concernant notamment l'entente possible entre Ottawa et Québec dans le cadre de la *Stratégie nationale sur le logement* sur le territoire.

La réponse à cette question relève de la Société d'habitation du Québec.

Étude des crédits 2020-2021
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition - Habitation

Demande n° 5

État de situation quant à la Politique nationale sur l'habitation et copie des documents, notes, analyses et transcriptions de rencontre à ce propos.

La réponse à cette question relève de la Société d'habitation du Québec.

**Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation**

Québec 